

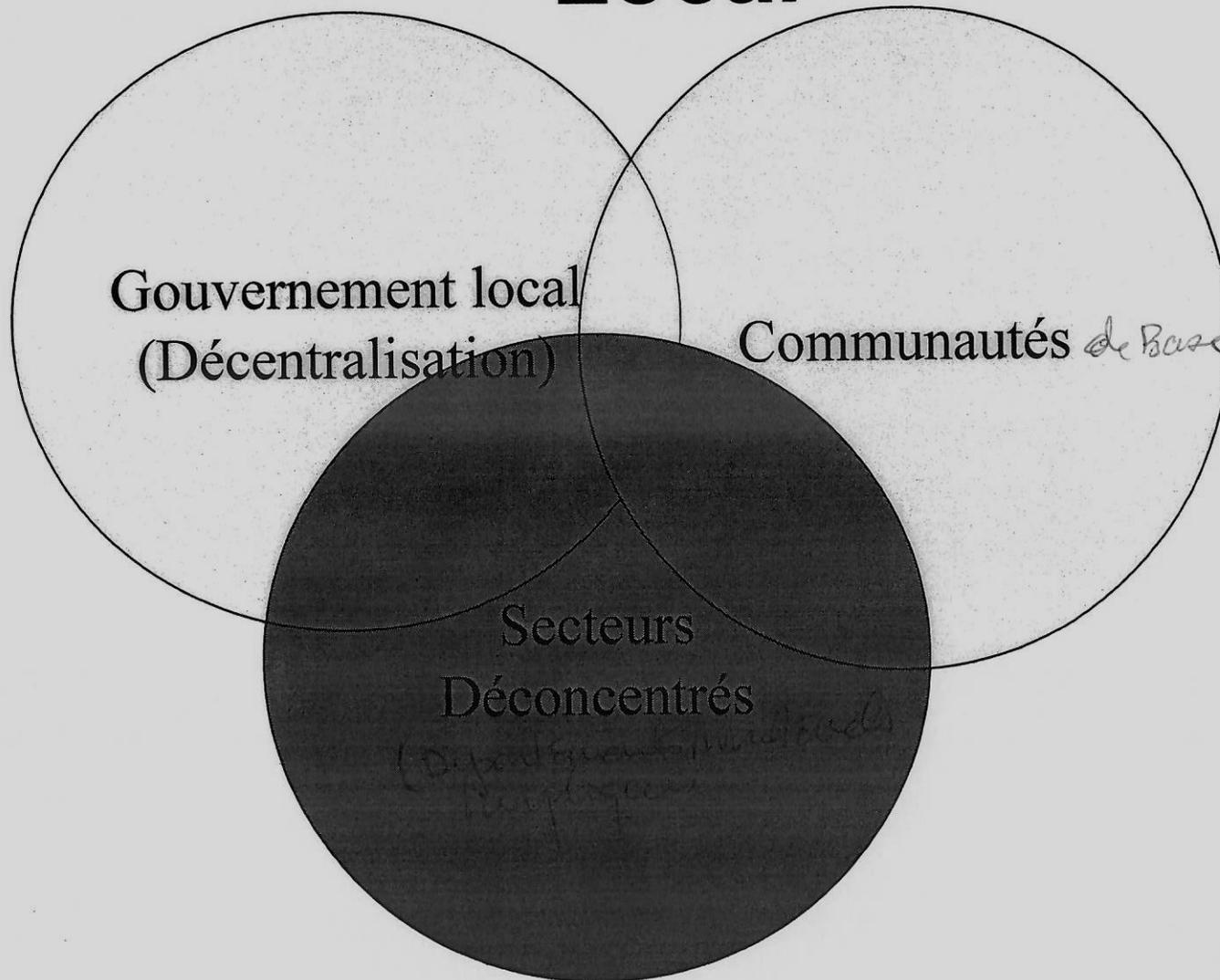
2073
1106

Le Programme National de Développement Local Participatif (PNDLP)

Vers une consolidation des projets
de développement participatif

Rappel

Les Piliers du Développement Local



Le Développement Local est une “Co-Production” entre:

- L'ÉTat (politiques, ressources...)
- Les secteurs (différents départements ministériels)
- Les collectivités locales
- les communautés, OCB, Organisations de producteurs...
- Le Secteur privé

Principes de développement local

• Démocratie locale, Bonne Gouvernance.

• Principe de la subsidiarité:

• Bonne Gouvernance

• Projets ou services qui peuvent être gérés, co-gérés et/ou coordonnés par

– Communautés de base et OCB,
Organisations de Producteurs

– Communes et Communes d'Arrondissements
et Communautés Rurales

– Toutes les instances qu'elles coordonnent

• Contractualisation / *Modalité d'usage local.*

Contexte

- Réformes de 1996
- La lettre de Politique de développement rural décentralisé (LPDRD)
- Le Plan d'action de la décentralisation 2003-2005
- Les projets d'appui à la décentralisation et au développement local (PNIR, AFDS et autres)
- Mise en place d'une dynamique de concertation

Acquis et Opportunités

- Résultats des projets
- Convergence des points de vue
- Plusieurs études entreprises pour documenter les acquis de la mise en œuvre de la LPDRD
- Volonté Politique (Mise en place d'un Conseil interministériel sur la décentralisation)
- Mise en place d'un comité pour évaluer les progrès de la LPDRD

Le PNDLP

- Le PNDLP est un programme que le gouvernement est actuellement en train de formuler en appui à la décentralisation et le développement local participatif pour contribuer à l'atteinte des objectifs de la Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
- Ce programme sera une consolidation des interventions du PNIR, l'AFDS, et d'autres projets (PAC, PSIDEL, PROCR, PADMIR...)
- Sera poursuivi de façon coordonnée par différents instruments

Instrumentes du PNDLP

- La Lettre de Politique de Décentralisation et de développement Participatif (qui sera élaborée par le gouvernement)
- Conseil national de développement des collectivités locales
- Programmes de financement extérieur
 - PRSC
 - Programme National de Développement Local Participatif PNDLP
 - Programmes sectoriels
 - Autres

Objectifs du PNDLP

- Contribuer à la réduction de la pauvreté à travers une action combinée de l'État, des collectivités locales, des communautés de base et du secteur privé pour fournir les services socio-économiques de base aux populations les plus pauvres, de façon efficace, efficiente et durable, dans le cadre de la politique de décentralisation et de développement local participatif.
- Harmonisation des Pratiques et Pratiques de Développement Local Participatif.

Composante 4: Appui au développement d'activités économiques locales

- Renforcement des capacités des Structures Financières Décentralisées (SFD) à atteindre les communautés ciblées par le Projet
- Assistance aux organisations de producteurs et aux OCB pour l'acquisition de services et conseil technique
- Financement des petits investissements collectifs de production et générateurs de revenus *en complément* des produits de financement des SFD

Montage institutionnel, coordination et gestion du Programme

- *Le Conseil National de Développement Local Participatif*
- *La Cellule de Coordination du Développement Local Participatif*
- *Montage/Circuit financier*
- *Appui à un système de suivi évaluation*

Défis importants d'avenir

- La Charte de Déconcentration
 - Reforme de la fiscalité locale
- Transparence budgétaire
- Concertation, Coordination et harmonisation

Prochaines étapes

- Concertation Nationale sur le développement local participatif et Discussions sur les arrangements institutionnels (GS BM-partenaires) = En cours
- Exécution des activités de préparation GS = en cours
- Document d'évaluation (GS) = 06/05
- Élaboration d'une lettre de politique de décentralisation et de développement local participatif (GS) = 12/05
- Évaluation du programme (GS/BM) =07/12
- Négociations des engagements (BM – GS - partenaires) =12/05
- Mise en œuvre =01/06